

Rapport d'activité 2015-2016

Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif

I. LE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE PERSONNALISEE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

1. Une régie personnalisée dotée de personnalité morale et de l'autonomie financière

En février 2015, la Commune de Lans en Vercors a choisi de créer une structure administrative indépendante pour assurer la gestion du Cairn, centre culturel et sportif, et dont l'ouverture était prévue pour la rentrée 2015. La forme choisie est celle de la régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les statuts de ce nouvel établissement ont été déposés en préfecture le 6 février 2015, sous le nom de « Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif » et donnent les missions suivantes à la RPCCS :

- la gestion de l'équipement,
- l'accueil des différents publics qui fréquentent l'équipement,
- la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative définie par le conseil d'administration,
- la commercialisation des espaces disponibles.

La RPCCS a débuté ses activités à compter de septembre 2015.

2. Le Conseil d'Administration

La Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif est administré par un Conseil d'Administration composé de 15 membres, désignés par le Conseil Municipal de la Commune de Lans en Vercors.

Celui est réparti de la façon suivante :

- 12 membres issus du Conseil Municipal, présentant la même proportion entre élus de la majorité et de la minorité qu'au sein du Conseil Municipal,
- 3 membres issus d'associations représentatives de la Commune de Lans en Vercors,
- la directrice de la RPCCS siège au CA avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration est présidé par Michaël Kraemer, assisté de Caroline Delavenne, vice-présidente.

Le CA décide des orientations de la politique culturelle, sportive et associative, pour lesquelles l'équipe de la RPCCS propose un fonctionnement et des projets répondant à ces orientations.

3. L'équipe technique

En 2016, l'équipe technique de la RPCCS se composait de 4 personnes, dont 2 à temps complet et 2 en appoint.

2 agents permanents :

Marie GALLIENNE : directrice

Jonathan BOUTON : agent d'entretien, actuellement en disponibilité et remplacé par Théo VELASQUEZ

2 agents non permanents :

Théo VELASQUEZ, puis Jonathan POUTEIL-NOBLE : agent d'entretien, en renfort lors de grosses manifestations ou en remplacement pendant les absences de l'agent permanent (200 heures par an)

Antoni PALIGOT : régisseur spectacles (sous statut d'intermittent du spectacle), renforcé ou remplacé ponctuellement par d'autres techniciens (environ 250 heures par an)

Formations suivies par les agents en 2016 :

- Sécurité des lieux de spectacles (Marie Gallienne)
- Prévention et secours civique de niveau 1 (Marie Gallienne)
- Service de sécurité incendie et assistance aux personnes 1 (Marie Gallienne)
- Habilitation électrique BS et BE (Jonathan Bouton)

Autour de l'équipe technique :

- Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'office de tourisme :
 - Claire Méraud, graphiste : emploi mutualisé avec l'office de tourisme de Lans en Vercors (0,4 ETP)
 - Vincent Audely : travail concerté autour de la programmation
 - Aude Tissot, Marie Eybert-Guillon et Coline Favier : renseignements public, billetterie, vente physique et vente en ligne.
- Dans le cadre de la convention d'assistance technique, administrative et comptable :
 - Mireille Contin pour les ressources humaines,
 - Emmanuelle Veillet pour la comptabilité.
- Dans le cadre des échanges entre le Cairn et la commune, pour la mise en œuvre de la politique culturelle, sportive et associative municipale :
 - Nathalie Jubault et Vincent Chevret.

Recrutement prévu en 2017 : médiateur culturel à 80 % ETP.

II. LES PROJETS MENES EN 2015 ET 2016

1. Assurer la gestion administrative de la RPCCS

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2015 et 8 fois en 2016, afin de permettre de définir le fonctionnement de la RPCCS et du Cairn, ainsi que pour prendre l'ensemble des délibérations nécessaires.

Des conventions ont été également été signées avec différentes structures :

- convention d'occupation des locaux entre la Commune de Lans en Vercors et la RPCCS, régissant l'utilisation du centre culturel et sportif, ainsi que les responsabilités qui incombent à chacune des parties,
- convention d'assistance technique, administrative et comptable, régissant les services pour lesquels la RPCCS bénéficie de l'assistance de la Commune et les contreparties financières correspondantes,
- convention entre la Communauté de Communes du Massif du Vercors, la Commune de Lans en Vercors et la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif, relative à l'occupation des locaux de la Médiathèque Tête de Réseau au sein du centre culturel et sportif, ainsi qu'au service commun créé pour la gestion de l'équipement MTR et de la bibliothèque municipale de Lans en Vercors et de ses personnels,
- conventions entre la Commune de Lans en Vercors, la RPCCS et les associations utilisatrices du centre culturel et sportif, relatives à la mise à disposition de locaux,
- convention entre la RPCCS et l'association Le Clap, pour l'utilisation du centre culturel et sportif dans le cadre de son activité d'exploitant cinéma,
- convention entre la RPCCS et l'office de tourisme de Lans en Vercors, concernant la promotion des activités du Cairn, la mise en œuvre de sa billetterie et la mutualisation d'un poste de graphiste.

2. Assurer la gestion du bâtiment

Le bâtiment

Les procédures de Garantie de Parfait Achèvement ont été finalisées et un dossier de contentieux a été déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble par la Commune de Lans en Vercors.

Des achats de mobilier ont permis d'améliorer les conditions d'accueil du public.

Des investissements ont également été réalisés sur le volet « lumières » de la salle de spectacle et ont permis d'améliorer les conditions d'accueil ainsi que de diminuer les coûts de location de matériel.

Les utilisateurs réguliers

Le Cairn se compose de nombreux espaces, utilisés par différentes structures :

- Médiathèque : cet espace est exclusivement utilisée par la Communauté de Communes du Massif du Vercors et bénéficie d'une équipe dédiée de 3 personnes
- Salle multifonctions : cet espace permet d'accueillir des spectacles, des séminaires, des réunions publiques mais également des séances de cinéma, organisées par l'association Le Clap (270 séances sur l'année).
- Salles de musique, dojo et salle de danse : 11 associations se partagent des créneaux d'utilisation pour une quinzaine de pratiques sportives.

3. Développement d'une programmation culturelle

La saison 2015-2016 a principalement reposé sur des propositions artistiques extérieures, où le Cairn était mis à disposition.

Cette année allégée a permis à l'équipe de construire et de structurer une programmation culturelle pour la saison 2016-2017. La RPCCS assure, en lien avec des partenaires, la totalité de la programmation culturelle du Cairn, l'équipement n'étant plus mis à disposition pour des projets artistiques.

La programmation du Cairn repose donc sur des propositions artistiques variées, sur des genres artistiques différents et cible des publics différents.

Depuis le 14 septembre 2016, Michaël Kraemer, président de la RPCCS, est titulaire des 3 licences d'entrepreneur de spectacles, et Marie Gallienne, directrice, est responsable de la sécurité des lieux de spectacles.

La programmation culturelle de la RPCCS en 2016 :

- 1 lancement de saison à la rentrée de septembre
- 1 présentation de saison commune à l'Anecdote d'Autrans avec : la MC2, l'Anecdote, le Fil d'Engins et la Maison pour Tous des 4 Montagnes.
- 1 à 4 spectacles professionnels par mois
- genres artistiques programmés : comédie musicale (mai), jeune public (juillet), magie (août), théâtre (septembre), musiques actuelles (octobre), contes et sciences (octobre), humour (octobre), musique classique (novembre), ciné-concert (décembre).
- propositions en temps scolaires : 2 séances pendant résidence ECM, 1 séance pendant Théâtrales, 1 séance pour ciné concert Loup Barrow, planétarium pendant projet Jour de la Nuit
- accueil d'un spectacle d'enfants : école de St Nizier en 2016
- accueil du spectacle « Mon voisin est un artiste » (pratiques amateurs) en lien avec la Maison pour Tous des 4 Montagnes.
- partenariats : festival d'humour et de création de Villard de Lans, festival « Le tympan dans l'oeil », festival « Jeunes Bobines
- 1 résidence d'artistes avec l'école de comédie musicale de Paris
- 2264 spectateurs ont été accueillis en 2016, sur 21 spectacles.

4. Accueil d'événements majeurs

Le Cairn est un équipement polyvalent qui a vocation à soutenir la Commune en permettant l'accueil de manifestations importantes.

L'équipe de la RPCCS facilite l'accueil de ces événements et soutient les équipes organisatrices en apportant son expertise du lieu.

Événements accueillis :

Décembre 2015 : festival du film pour enfants de Lans en Vercors par l'office de tourisme

Juin 2016 : « village de la marche nordique » dans le cadre de l'Euronordic Walk

Décembre 2015 : festival « Jeunes Bobines », nouveau nom du festival du film pour enfants, dont l'organisation est dorénavant assurée par l'association le Clap.